COUP D'ŒIL SUR

Les cadres d'analyse féministe intersectionnelle

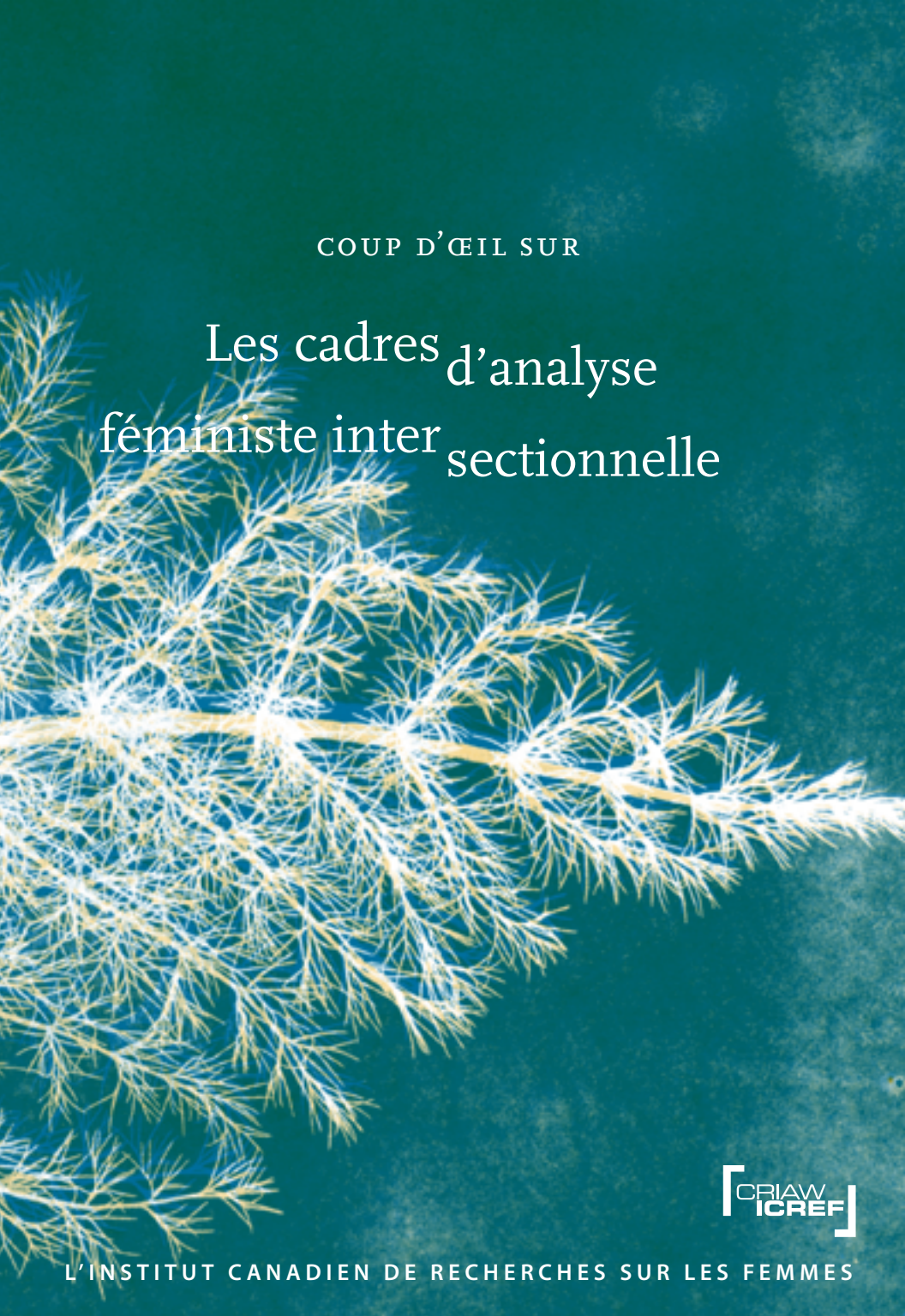

CRIAW ICREF

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES SUR LES FEMMES

L'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF) effectue des recherches et offre des outils aux groupes qui oeuvrent activement à promouvoir la justice sociale et l'égalité pour toutes les femmes. L'ICREF reconnaît les diverses expériences et perspectives des femmes; il crée des espaces pour développer les connaissances des femmes et il brise l'isolement des régions. Enfin, il assure la communication entre chercheuses et groupes qui font la promotion de la justice sociale et de l'égalité des femmes.

© 2006 CRIAW-ICREF

Table des matières

4

Introduction

10

Pour aller de l'avant, passons aux CAFI !

22

Choisir les CAFI

25

Remerciements

CRIAW ICREF

Introduction

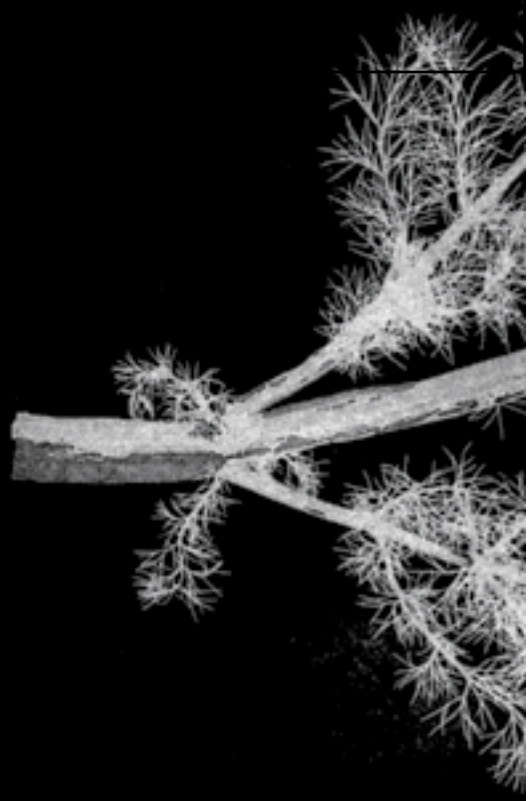

Malgré la forte croissance économique que connaît le Canada depuis 10 ans, la pauvreté persiste et même s'étend. Si vous êtes une femme ou un enfant, vous pourriez faire partie des personnes les plus durement touchées. Le Canada compte en effet 2,4 millions de femmes pauvres (soit une femme sur sept).[1]

Et le risque de vivre dans la pauvreté est encore plus grand si vous êtes une femme autochtone, de couleur, immigrante, handicapée, âgée ou chef de famille monoparentale. À titre d'exemple, en 2003, 38 % des familles monoparentales ayant à leur tête une femme touchaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu après impôt. Par comparaison, c'était le cas de 13 % des familles monoparentales ayant à leur tête un homme et de seulement 7 % des familles biparentales.[2]

Ces chiffres montrent qu'il reste bien du chemin à faire malgré le s efforts de nombreux groupes pour mettre fin à la pauvreté et créer une plus société juste. En fait, la pauvreté gagne du terrain parmi les groupes les plus marginalisés.

---

[1] Institut canadien de recherches sur les femmes, feuillet d'information « Les femmes et la pauvreté », 3e éd., Ottawa, l'ICREF, 2005.

[2] Statistique Canada, Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, 5e éd., Ottawa, 2005, p. 17.

Voilà des années que l'ICREF travaille à promouvoir l'égalité pour les femmes. Notre organisme est maintenant convaincu qu'il faut trouver de nouveaux moyens pour obtenir des changements sociaux et économiques réels. Il faut des approches qui apportent une diversité de points de vue et qui s'inspirent des cadres

Les cadres d'analyse féministe

d'analyse féministe intersectionnelle (CAFI).

Avec les CAFI, on peut envisager autrement le changement économique et social. On peut valoriser et combiner les visions et les objectifs de femmes qui ont des expériences et des perspectives très diverses.

En publiant ce document, l'ICREF espère susciter l'intérêt des groupes de femmes et de justice sociale pour les CAFI. Il souhaite les encourager à mettre en pratique les CAFI dans leur travail.

Les atouts des CAFI

Les cadres d'analyse féministe intersectionnelle (CAFI) ont été proposés afin d'aider à comprendre comment diverses situations se combinent à des pratiques de discrimination pour produire et maintenir l'inégalité et l'exclusion. Ils servent à montrer comment des systèmes de discrimination tels que le colonialisme et la mondialisation peuvent influencer les multiples facettes de la vie d'une personne, par exemple :

- le statut socio-économique;
- la race;
- la classe;
- le sexe;
- la sexualité;
- les capacités;

intersectionnelle ont été proposés afin d'aider à comprendre comment diverses situations se combinent à des pratiques de discrimination pour produire et maintenir l'inégalité et l'exclusion.

- la situation géographique;
- la citoyenneté et les nationalités; et/ou
- le statut de personne réfugiée ou immigrante.

Comprendre les CAFI

L'idée des CAFI n'est pas nouvelle. Pour beaucoup de militantes, cependant, cela reste tout un défi de comprendre, d'élaborer, puis d'appliquer ces cadres d'analyse. Pour connaître les méthodes et

les principes propres aux CAFI, l'ICREF a engagé de nombreuses discussions où se sont exprimés divers points de vue. Il en est ressorti que les CAFIS ont certains traits communs, par exemple :

- utiliser des outils d'analyse sensibles à la complexité de la vie des femmes;
- faire en sorte de centrer les analyses de politiques sur la vie des personnes les plus marginalisées;
- tenter de saisir la vie des femmes d'une manière holistique quand vient le temps de formuler des politiques;

Les cadres d'analyse féministe

- valoriser une réflexion sur les convictions personnelles à propos de la justice sociale afin de prendre conscience que nous sommes toutes et tous insérés dans des relations de pouvoir et de privilège;
- intégrer les visions du monde et les connaissances qui ont été marginalisées dans l'histoire;
- comprendre qu'au cours de l'histoire, les femmes ont vécu différentes expériences qui leur ont donné des identités sociales différentes et des positions différentes à l'intérieur des relations de pouvoir hiérarchiques;
- s'efforcer de contester les catégories de pensée binaire qui maintiennent des relations inégales, par exemple handicapé/non handicapé, gai/hétéro, blanc/noir, homme/femme, Occident/Orient, Nord/Sud;

- révéler comment cette pensée binaire est le résultat des relations inégales de pouvoir.

À partir de ces thèmes communs, on peut clairement affirmer que :

- les CAFI sont fluides, en mouvement et constamment négociés;
- les CAFI sont particuliers, c'est-à-dire qu'ils tiennent compte des positions et des situations spécifiques des femmes plutôt que de recourir à des généralisations;
- les CAFI sont spécifiques, c'est-à-dire qu'ils reflètent l'intersection des expériences historiques, politiques, géographiques, écologiques et culturelles d'une personne ou d'un groupe;
- les CAFI sont diversifiés, c'est-à-dire qu'ils proposent différents moyens de combattre les injustices sociales et qu'ils s'attaquent à de multiples formes de discrimination plutôt qu'à une seule;
- les CAFI sont intégrés, c'est-à-dire qu'ils reconnaissent les liens entre les dimensions locales et internationales.

intersectionnelle sont fluides, spécifiques, diversifiés et interconnectés dans les dimensions locales et internationales.

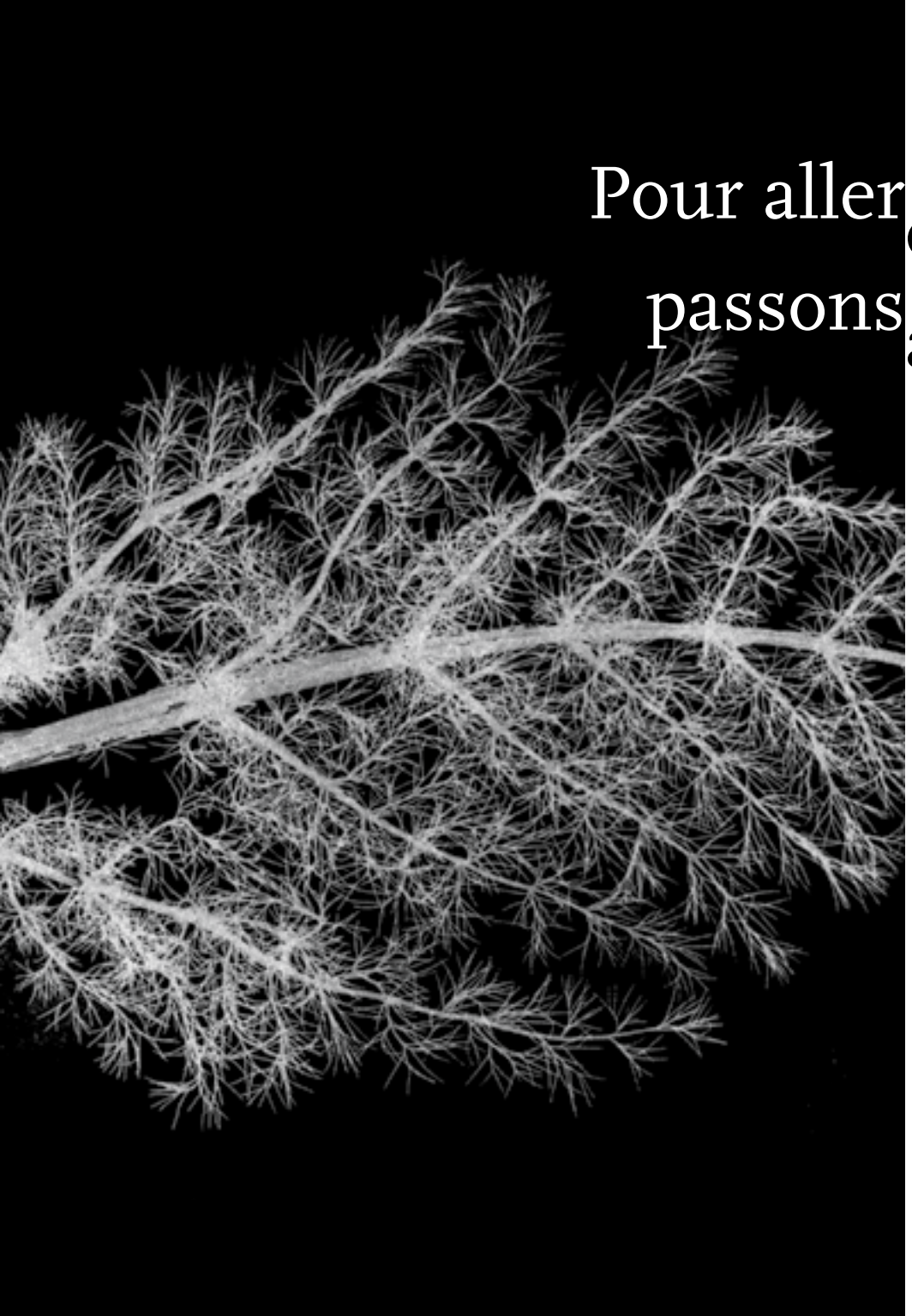

Pour aller de l'avant, passons aux CAFI !

Quand des groupes et des individus adhèrent vraiment aux méthodes et aux principes des CAFI, ils découvrent forcément certaines tensions et difficultés car ils remettent en question leurs convictions et leurs priorités passées. Quand des militantes et des décideurs adoptent les CAFI, les vastes changements sociaux et économiques qui sont nécessaires pour réaliser une véritable équité deviennent alors possibles.

Les CAFI permettent de briser les structures et les pratiques oppressives sans prioriser une oppression plutôt qu'une autre. Il est donc urgent de mettre en place ces cadres d'analyse si nous voulons en arriver un jour à une société juste.

Quelques applications des CAFI

Aujourd'hui, la lutte pour l'égalité se livre à de multiples niveaux, à partir de différentes perspectives. Deux exemples concrets vont illustrer comment les CAFI pourraient faire jaillir de nouvelles idées et stratégies pour susciter le changement. Le premier concerne

les politiques relatives aux personnes immigrantes et réfugiées, tandis que le second concerne la lutte menée pour mettre fin à la pauvreté.

Pour terminer, nous retracerons la démarche qui a mené l'ICREF à adopter les CAFI et à mieux refléter la diversité des intérêts et des expériences des femmes.

Une analyse fondée sur le sexe n'arrive cependant pas à saisir la réalité beaucoup trop complexe de ces femmes qui doivent traverser les frontières.

Les femmes immigrantes et migrantes... à la lumière des CAFI

Beaucoup de militantes et de décideurs ont utilisé l'analyse comparative entre les sexes (ACS) pour examiner les politiques et les procédures d'immigration du Canada. Ils ont ainsi révélé les injustices commises envers les femmes qui présentent une demande d'immigration. Une analyse fondée sur le sexe n'arrive cependant pas à saisir la réalité beaucoup trop complexe de ces femmes qui doivent traverser les frontières.

Deux cas feront ressortir certains avantages que présentent les CAFI pour étudier les politiques et les procédures d'immigration canadiennes.

i. Élargir le cadre d'analyse

L'ACS révèle que nos lois d'immigration placent la plupart des femmes dans un état de dépendance par rapport à leurs époux en

raison du système de classement utilisé. Dans un contexte sexiste comme celui-là, les femmes immigrantes et migrantes peuvent faire face à divers problèmes :

- des difficultés à suivre des programmes d'apprentissage du français ou de l'anglais;
- l'isolement dû au manque de formation en français ou en anglais;
- le manque de services de garde adéquats ou à prix abordable;
- le chômage;
- le manque d'accès à un réseau de soutien social.

Les relations entre les sexes jouent bel et bien un rôle important dans un tel contexte. Les CAFI examinent cependant les nombreux autres facteurs impliqués dans le processus d'immigration. Ils permettent donc de mieux comprendre comment les femmes migrantes subissent les effets combinés du racisme, du sexisme, de l'âgisme et de la discrimination fondée sur la langue, la sexualité et/ou les handicaps. Les facteurs examinés comprennent :

- la demande de main-d'oeuvre très qualifiée, à faible salaire, au Canada et dans d'autres pays occidentaux;
- les interrelations des diverses politiques touchant le commerce, la main-d'oeuvre, la citoyenneté, l'éducation, la formation, l'aide sociale, la santé, les forces militaires, la sécurité nationale et les droits de la personne;
- les liens historiques entre le colonialisme, la construction de la nation, la mondialisation économique et les politiques d'immigration.

ii. Renforcer les droits des travailleuses domestiques

Des groupes qui défendent les droits des travailleuses domestiques tentent depuis des années de faire changer le Programme concernant les aides familiaux résidants. Ils contestent l'obligation pour les travailleuses étrangères de vivre chez leur employeur pour obtenir un visa.

Il existe amplement de preuves que, dans cette situation, les femmes risquent plus souvent d'être victimes de violence ou d'exploitation et de se retrouver isolées. Même si le Canada connaît ces faits, il refuse toujours d'écouter les groupes de défense des travailleuses domestiques et d'abolir l'obligation de résidence chez l'employeur. La population canadienne, quant à elle, continue d'ignorer les mauvais traitements infligés à ces femmes.

En apparence, le Programme concernant les aides familiaux résidants semble :

- assurer un soutien financier aux femmes migrantes;
- être favorable aux femmes pauvres désireuses d'émigrer au Canada;
- aider les Canadiennes privilégiées et leurs familles qui ont besoin d'aide pour élever leurs enfants.

Pourtant, l'obligation de vivre chez l'employeur fait en sorte que les travailleuses domestiques :

- sont parfois tenues de faire du travail supplémentaire sans recevoir une rémunération adéquate, si elles en reçoivent une;
- ne peuvent suivre des cours pour acquérir de nouvelles compétences;
- ne peuvent se créer des réseaux sociaux utiles;
- craignent de signaler les actes répréhensibles de leurs employeurs.

Les CAFI peuvent aider à faire connaître cette situation et à obtenir un appui solide pour les travailleuses domestiques. Ils mettent en évidence les rapports entre les sexes, mais aussi les autres formes d'oppression qui peuvent enlever du pouvoir aux femmes migrantes. Si les groupes de justice sociale et le gouvernement du Canada examinaient le Programme concernant les aides familiaux résidants à la lumière des CAFI, ils pourraient :

- révéler le rôle du colonialisme et des politiques d'immigration racistes et sexistes du Canada qui ont inspiré le Programme;
- forcer les gens à reconnaître que le problème concerne toute la société et pas seulement les femmes victimes d'exploitation;
- montrer comment les politiques restrictives dans les domaines de l'immigration, de la citoyenneté, du travail et des normes d'emploi se combinent pour exclure les femmes racialisées et pour limiter leur droit à un traitement égal;

- révéler qu'en raison du manque de places de garderie de qualité à prix abordable, le Programme répond aux besoins des Canadiennes fortunées et de leurs familles, mais en exploitant de nombreuses femmes migrantes du Sud, tandis que les Canadiennes à faible revenu – dont beaucoup sont handicapées, autochtones, racialisées ou résidantes des milieux ruraux – ont peu d'autres solutions à leurs problèmes de garde, voire aucune;

Pour continuer à grandir et rester pertinent pour les femmes, notre organisme a dû se poser des questions difficiles et trouver des réponses, puis faire des choix encore plus difficiles.

- expliquer pourquoi les gouvernements hésitent à s'occuper des conditions de travail injustes qui font partie de la structure même du Programme.

Les CAFI pour mettre fin à la pauvreté

Bien des campagnes de lutte contre la pauvreté ciblent les écarts de revenu attribuables au capitalisme. Les CAFI offrent un excellent moyen de revoir de fond en comble ces campagnes. À titre d'exemple, ils permettent d'examiner :

- la racialisation de la pauvreté, qui est le fruit de l'esclavage, du colonialisme et de la migration de la main-d'oeuvre;
- l'exclusion sociale des femmes déjà marginalisées à cause de leur accès limité au logement, à l'éducation, à la citoyenneté, aux services sociaux, aux services de garde et à un salaire suffisant;

- le maintien de la pauvreté par des politiques sociales et économiques formulées dans des lois telles que la Loi sur les Indiens et la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

En examinant ainsi la pauvreté, on dévoile les systèmes sociaux qui écrasent les pauvres. Avec les CAFI, il devient clair que la solution ne réside pas simplement dans le fait de trouver et de garder un emploi, même si c'est un moyen important. Il apparaît alors qu'il faut se préoccuper de divers autres facteurs, par exemple :

- pouvoir bénéficier de sa culture, de sa religion et de sa langue;
- faire partie d'une communauté ;
- vivre dans un logement convenable;

- être accepté pour qui l'on est, peu importe son apparence;
- pouvoir obtenir des services de santé, d'éducation et d'aide sociale qui respectent votre dignité en tant qu'être humain égal aux autres.

Bref, lutter contre la pauvreté c'est lutter contre de nombreuses formes d'injustice sociale.

La démarche de l'ICREF pour adopter les CAFI

Il n'est pas facile de devenir plus inclusifs et de nommer les systèmes d'inégalité interreliés parce que nous travaillons toutes et tous à l'intérieur de systèmes de pouvoir hiérarchiques. Souvent, il est moins ardu de s'attaquer à un système d'oppression à la fois. L'ICREF a dû relever ces défis. Pour continuer à grandir et rester pertinent pour les femmes, notre organisme a dû se poser des questions difficiles et trouver des réponses, puis faire des choix encore plus difficiles.

Comment l'ICREF peut-il devenir vraiment représentatif des diverses luttes des femmes pour l'égalité ?

Dès ses premières années d'existence, l'ICREF a été critiqué pour la composition homogène de son conseil d'administration et de son personnel. L'organisme ne reflétait pas les nombreuses formes d'égalité que les femmes cherchent à obtenir.

L'ICREF a d'abord tenté de devenir plus inclusif en ajoutant à sa structure « une catégorie » de femmes à la fois. Cette action

a effectivement changé le visage de l'organisme. Il s'agissait toutefois d'un geste symbolique qui n'avait pas nécessairement un large soutien parmi les différentes communautés de femmes.

L'ICREF a alors amorcé une démarche plus holistique. Il a noté l'absence des femmes racialisées, autochtones, handicapées, lesbiennes et d'autres femmes marginalisées dans son conseil d'administration, ses publications, ses conférences et ses alliances avec le mouvement féministe.

Notre définition du féminisme est-elle rattachée aux diverses luttes contre l'oppression ?

Le mouvement féministe essuie depuis longtemps des critiques pour son manque d'application concrète dans la vie de toutes les femmes. Si nous luttons uniquement contre le sexisme, nous ne ferons pas forcément tomber les obstacles auxquels se heurtent un grand nombre de femmes.

En 1992, l'ICREF a organisé une conférence nationale sur le féminisme et la lutte contre le racisme pour commencer à étudier les interrelations de certains problèmes. Les participantes ont alors signalé les liens entre le sexisme et d'autres formes d'oppression qui les empêchent tout autant d'atteindre l'égalité sociale et économique. Cette première conférence du genre au Canada a attiré plus de 1 000 personnes qui ont incité l'ICREF à approfondir son analyse des conditions de vie des femmes.

Nous avons donc creusé le sujet afin de comprendre comment opérer des changements. Pour ce faire, nous avons mené la première étude sur les gestes que posaient les groupes nationaux de femmes afin de devenir plus inclusifs et de tenir mieux compte de la diversité.

Y a-t-il une meilleure méthode ?

Depuis 30 ans, nous luttons contre les injustices sociales et économiques commises envers les femmes. Nous savons pourtant que les problèmes n'ont pas cessé de prendre de l'ampleur. La détérioration constante de la situation des femmes au fil des années nous alarmait. La nécessité d'améliorer le sort de toutes les femmes nous a poussées à agir. Encore une fois, nous avons voulu savoir s'il existait un meilleur moyen.

En 2004, l'ICREF a donc adopté une nouvelle structure pour son conseil d'administration, qui exige la représentation de diverses régions et de divers groupes sociaux. Ce changement nous a obligées à réfléchir aux structures de pouvoir internes. Nous avons décidé de chercher à mettre en pratique la vision de l'égalité que nous voulons réaliser pour les femmes.

Au cours d'une séance de réflexion organisée par l'ICREF en 2005, on a proposé d'adopter le terme « cadres d'analyse féministe intersectionnelle ». Maintenant, les CAFI guident en grande partie le travail que nous faisons pour attirer l'attention sur les expériences des femmes marginalisées. Il va sans dire qu'apporter un tel changement a été tout un défi.

La mise en place des CAFI a provoqué des tensions et des tiraillements à l'intérieur comme à l'extérieur de l'organisme. Il nous a fallu, en effet, mettre de côté un cadre d'analyse spécifique pour apprendre à nous ouvrir à de multiples perspectives et à différentes voix.

D'ailleurs, la transformation de l'ICREF se poursuit encore aujourd'hui. Nous consacrons maintenant nos efforts à la tâche de repenser les structures et les politiques internes, car nous savons que de multiples voix et perspectives doivent guider l'ensemble de notre travail.

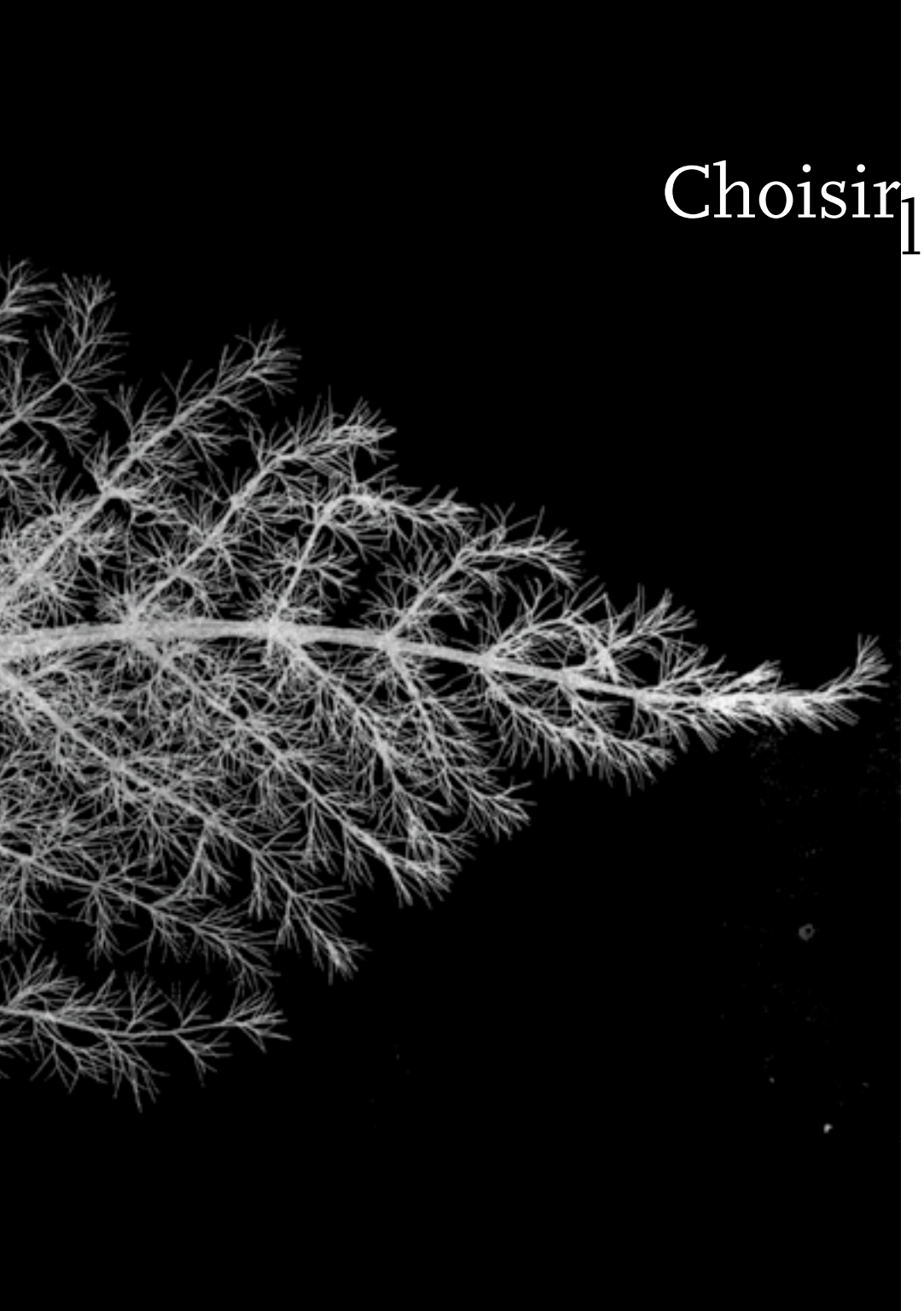

Choisir les CAFI

Des groupes commencent à obtenir un certain succès avec les CAFI – surtout lorsque des structures souples leur permettent de s'ouvrir au changement.

À titre d'exemple, le personnel d'une station de radio communautaire située sur un campus a analysé sa programmation ethnique. Il voulait savoir quelles émissions offraient des informations et des discussions sur des thèmes d'intérêt pour les gais, les lesbiennes, les personnes bisexuelles et transgenre. Il a ainsi constaté qu'il fallait laisser une place à l'expression des problèmes que vivent des groupes déjà marginalisés. Les coordonnateurs de la station ont appliqué les principes des CAFI de diverses manières :

- en incitant les responsables des programmes à réfléchir aux personnes qui composent leur public;
- en imaginant leur public de manière plus holistique pour ensuite offrir des émissions et des messages plus inclusifs;
- en lançant, avec le personnel et les responsables des programmes, un processus de réflexion individuelle sur les convictions à propos de la justice sociale.

Il revient aux militantes des groupes féministes et de justice sociale de décider quand et comment elles commenceront une analyse semblable. Cela dépendra sans doute des conditions de vie particulières des personnes avec lesquelles elles travaillent. Il importe toutefois de rappeler que :

- les CAFI sont flexibles et peuvent être adaptés selon les changements d'ordre politique, social, économique et culturel;
- les CAFI ont de multiples points d'entrée, d'engagement et de discussion qui ne peuvent être déterminés à l'avance (c'est-à-dire que le sexe n'est peut-être pas le point de départ le plus utile pour comprendre certaines situations ou questions);
- les CAFI peuvent inspirer les politiques gouvernementales et les stratégies d'organisation des militantes dans de nombreux domaines (par exemple les questions de travail, d'immigration, d'environnement et de lutte contre la pauvreté);
- les CAFI présentent de nouveaux défis – la démarche suivie cause des tensions, mais c'est inévitable puisqu'il faut remettre en question les convictions passées;
- les CAFI visent à obtenir de vastes changements sociaux et économiques.

Les mouvements des femmes sont maintenant reliés à l'échelle mondiale. Ils ont donc accès à une bien plus vaste gamme d'outils d'analyse et d'action pour contester les pouvoirs dominants. Passer aux CAFI c'est un moyen de puiser dans l'ensemble des connaissances marginalisées dont disposent les personnes qui militent en faveur de la justice sociale partout dans le monde.

Rédaction

La rédaction du document a été confiée à Jiselle Griffith et la mise en page à Una Lee. Le coup d'œil sur les CAFI a été rédigé à partir du document de réflexion de l'ICREF Les cadres d'analyse féministe intersectionnelle : une vision émergente écrit par le Groupe de travail sur les CAFI : Bénita Bunjun, Jo-Anne Lee, Suzanne Lenon, Lise Martin, Sara Torres et Marie-Katherine Waller. Traduction : Denise Veilleux.

Remerciements

L'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF) reconnaît respectueusement sa présence sur des territoires autochtones et l'héritage du colonialisme pour les peuples autochtones du Canada.

L'ICREF remercie le Programme de promotion de la femme, de Condition féminine Canada, pour sa contribution financière pour la réalisation du document.

Les opinions exprimées ici ne représentent pas forcément celles du Programme et n'engagent que l'ICREF.

Appuyez le travail de l'ICREF : Faites un don!

Tous les dons faits à l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF) sont grandement appréciés. Votre don permettra à l'ICREF d'augmenter sa capacité de recherche sur les femmes et sa capacité à réagir plus rapidement aux enjeux de politiques les concernant. L'ICREF est un organisme de bienfaisance reconnu, qui peut émettre des reçus d'impôt pour activités de bienfaisance conformément aux lignes directrices de l'Agence du revenu du Canada.
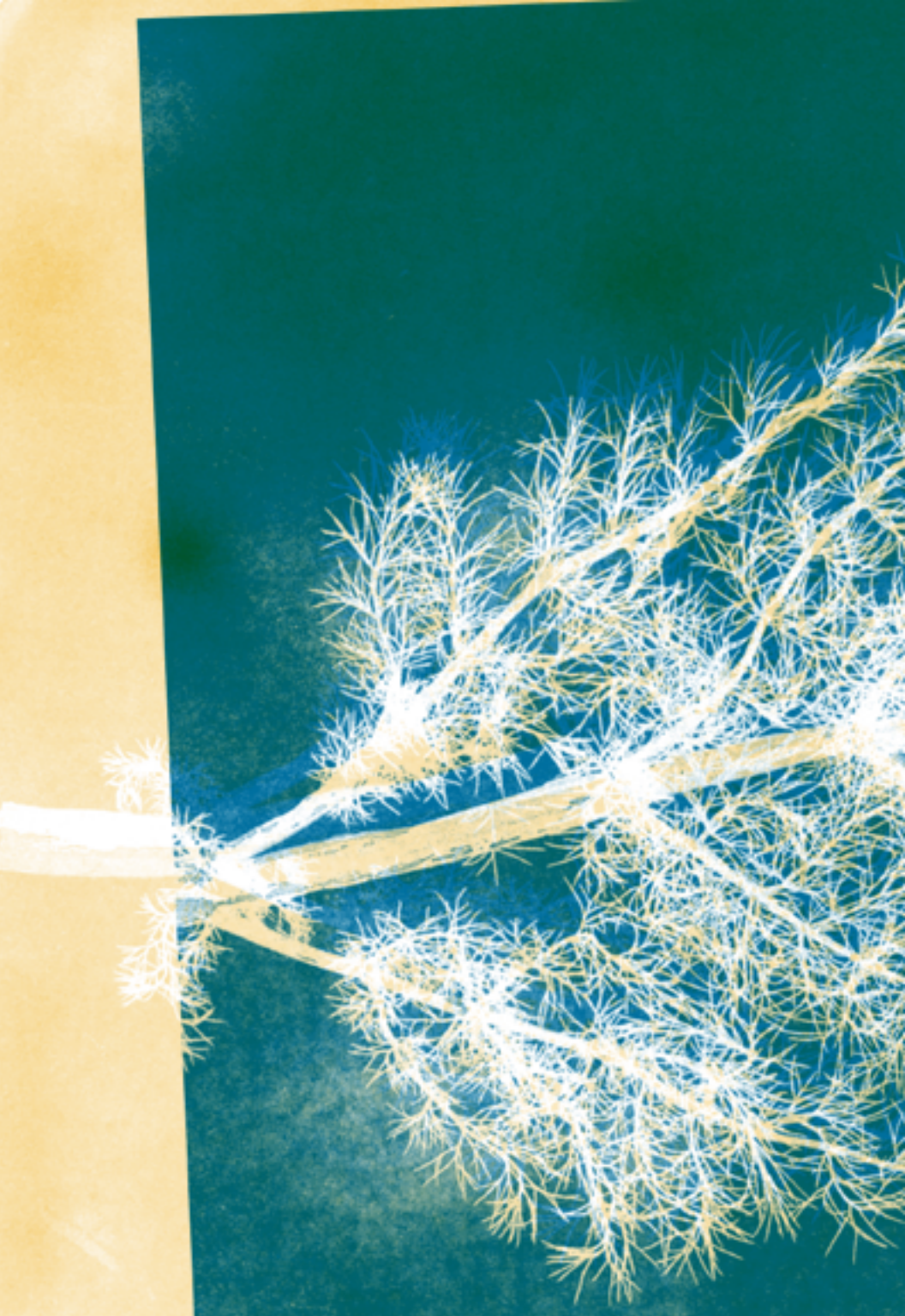
Pour verser un don à l'aide d'une carte de crédit, visitez notre site Web à l'adresse suivante : www.criaw-icref.ca et cliquez sur Faites un don. Si vous préférez faire un don par chèque, veuillez le faire parvenir à l'adresse de l'ICREF ci-dessous. Vous pouvez aussi devenir membre de l'ICREF en ligne ou faire un chèque. Vous trouverez toute l'information sur notre site Web. Merci de votre appui!